

DEMANDE DE RÉSERVATION

SALLES DE RÉUNIONS : LES AÎNÉS, LES AIGRETTES, LES PLUVIERS, LES MAROQUETTES et SITES DE : L'ESCURAYS, BOITOUZE

Coordonnées du demandeur

Nom/Prénom

Nom de l'Association

Adresse

Tél.

Renseignements sur la location

Date de la réservation		Nombre de personnes prévues	
Heures d'arrivée et de départ	de _____ à _____	Attestation d'assurance	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Objet de la réservation			

Choix de location

Salles de réunions	Sites	
<input type="checkbox"/> Les Aigrettes <input type="checkbox"/> Les Marouettes <input type="checkbox"/> Les Pluviers <input type="checkbox"/> Les Aînés	<input type="checkbox"/> Boitouze	<input type="checkbox"/> Escourays <input type="checkbox"/> Clés toilettes <input type="checkbox"/> Lavoir <input type="checkbox"/> autorise <input type="checkbox"/> n'autorise pas la Mairie à transmettre mes coordonnées à l'ARPE
		Emplacements pour chapiteaux <input type="checkbox"/> Zone 1 (25 m x 25 m) <input type="checkbox"/> Zone 2 (25 m x 20 m) <input type="checkbox"/> 75 €/jour (tarif commune) <input type="checkbox"/> 128 €/jour (tarif hors commune)

	Date	Montant
Acompte		
Solde		

Prinquiau, le _____
Signature du demandeur

Partie réservée à l'Administration

AVIS DU MAIRE ou de l'ADJOINT	AGENT DE LA COLLECTIVITÉ	AVIS DU PRÉSIDENT <i>(pour la salle des Aînés)</i>
ACCORD : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Motif du refus : _____ Signature du Maire ou de l'Adjoint :	Signature de l'Agent :	ACCORD : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Motif du refus : _____ Signature du Président :

CONSIGNES A LIRE IMPÉRATIVEMENT

SALLES : les Aînés, les Aigrettes, les Pluviers et les Marouettes

1. **AFFICHAGE** sur les murs interdit.
2. La salle doit être rendue propre, sols balayés, carrelages lavés immédiatement après l'heure de fin indiquée sur la feuille de réservation (maximum 2 H du matin).



Les produits de nettoyage sont apportés par les locataires de la salle.



3. **AVANT VOTRE DÉPART** vérifier :
 - ✓ que les lumières soient éteintes,
 - ✓ que toutes les portes et les fenêtres soient fermées.
4. Les **CLÉS** doivent être rendues en Mairie à partir de 9 H 30 le lundi matin (location du week-end) ou avant 9 H 30 le lendemain de la location (en semaine).

SITES : Escurays et Boitouze

Permanence week-end
06.32.50.42.10

IMPORTANT

1. Une **attestation d'assurance**, responsabilité civile, vous sera demandée.
2. Un **chèque caution de 100 €**.
3. En cas d'avis négatif du Maire ou de son Adjoint, les services de la Mairie vous en aviseront.
4. Il est **interdit d'allumer du feu** sur les sites de l'Escurays (en dehors du barbecue mis à disposition par l'ARPE, tout autre type de cuisson (cochon grillé, paëlla...) est subordonné à une autorisation expresse du Maire qui imposera un lieu prévu à cet effet et les mesures de sécurité nécessaires (extincteur, eau...) et de Boitouze.
5. L'endroit devra être laissé dans un **état de propreté**, les déchets seront emmenés par le locataire.
6. En cas de menace de pluie, d'orage et de vents violents, l'accès des sites de l'Escurays et de Boitouze sont interdits.
7. Les **clés**, pour la location du week-end, seront à retirer le vendredi aux heures d'ouverture de la Mairie et devront être rendues en Mairie à partir de 9 H 30 le lundi matin ou le lendemain de la location (en semaine).
8. **Votre demande de réservation sera traitée par la commission d'attribution et l'avis sera définitif.**